



## Réseau de suivi de la maturité du maïs



**Les sommes de températures permettent aussi de suivre la maturité du maïs.** Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les valeurs mesurées dans notre réseau de suivi du maïs (outil Pilot Maïs).

**Situation au 20 août :**

	Commune (altitude)	Date de semis	Indice	% de MS	Date prévue à 32% de MS
38	Dolomieu (350 m)	19/05	300	<b>31%</b>	<b>22/08</b>
	Veyrins (290 m)	08/04	450	<b>Parcelle récoltée</b>	
	Paladru (590 m)	29/04	310	<b>33%</b>	<b>17/08</b>
	Chatonnay (480 m)	11/04	300	<b>Parcelle récoltée</b>	
	St Albin de V. (280 m)	26/04	290	<b>31%</b>	<b>23/08</b>
	St Siméon de B. (350 m)	28/04	310	<b>32%</b>	<b>19/08</b>
	St Antoine l'A. (350 m)	15/05	330	<b>28%</b>	<b>28/08</b>
	Varacieux (400 m)	19/05	450	<b>28%</b>	<b>06/09</b>
	St Maurice en T. (780 m)	26/05	330	< 25%	<b>30/10</b>
	26	Le Grand Serre (360 m)	15/05	380	<b>30%</b>
		Hauterives (430 m)	26/05	260	<b>32%</b>
		St Victor (480 m)	14/05	370	<b>29%</b>
		Boucieu le Roi (270 m)	02/05	320	<b>28%</b>
07	Vernoux en V. (580 m)	21/05	270	<b>28%</b>	<b>30/08</b>
	Coucouron (1100 m)	01/05	200	< 25%	<b>16/09</b>

**Agir pour la réussite et le bien-être des éleveurs de nos territoires**

## L'arrivée de l'automne ?



Après un début de semaine chaud, **une vague orageuse devrait toucher notre région pour plusieurs jours à partir de mercredi.** Les cumuls de pluie pourraient être important localement en fonction de la trajectoire des orages. Les températures devraient aussi marquer une baisse significative. Comme un avant-goût de l'automne...

### Stade du maïs

La fin de la canicule permet aux maïs de finir leur cycle plus normalement. Le rafraîchissement des températures nocturnes ralentit le mûrissement des plantes : **il faut compter autour de 2 jours pour gagner 1 point de MS** (voire d'avantage en altitude).

Dans les secteurs bien arrosés par les orages, les plantes ont aussi repris de la sève, ce qui permet de récolter un grain un peu plus mûr sans pour autant obtenir un ensilage sec.

Les parcelles semées en avril sont déjà récoltées ou en passe de l'être. Les semis de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai sont à ensiler au cours des 15 prochains jours.



*Maïs semé fin mai à 600 m d'altitude. Les pluies orageuses passées et à venir lui seront très profitables.*

*Actuellement à 22% de MS, l'ensilage est prévu mi-septembre.*



## Semis d'herbe



Température inférieure à 25°C, humidité : les conditions météo deviennent favorables à la croissance de l'herbe. **Le temps est venu de lancer les semis d'herbe !**



Quelques recommandations :

- **Préparer un sol décompacté sur 15 cm mais bien rappuyé** : la chaussure ne doit presque pas s'enfoncer dans la terre en marchant. Dans l'idéal, utiliser un déchaumeur muni d'un rouleau.
- **S'assurer de la fertilité de la parcelle** : apporter une fumure organique (fumier ou lisier) lors de la préparation de sol pour assurer un démarrage optimal de la culture. En sol à tendance acide, un chaulage est aussi recommandé pour favoriser le développement des légumineuses.
- **Choisir des espèces adaptées au sol et à l'usage** : ne pas hésiter à demander un avis à votre conseiller. Il faudra bien définir l'usage de la parcelle (fauche vs pâture), son mode de récolte (sec vs humide), sa pérennité (dérobée, 2-3 ans, 4-5 ans) et le type de sol.



Quelques propositions de mélanges :

- **Dérobée avant maïs** : RGI diploïde 15 kg + vesce velue 10 kg + trèfle de Micheli 3 kg.

*Mélange riche en protéine avec des légumineuses agressives qui sauront faire leur place face au ray-grass italien.*

- **Prairie de fauche graminées + trèfles** : RGA diploïde ½ précoce 15 kg + dactyle 3 kg + fléole 2 kg + trèfle violet 5 kg + trèfle blanc géant 3 kg

*Mélange pour 3 à 5 ans à récolter en ensilage et en rubannage en sol plutôt frais.*

- **Prairie de fauche base luzerne** : luzerne 25 kg + dactyle 3 kg + fléole 2 kg

*Mélange pour 3 à 5 ans à récolter en sec ou humide pour sol sain. Si présence de zones plus humides, baisser la luzerne à 20 kg et ajouter 3 kg de trèfle violet et 2 kg de trèfle blanc géant. La récolte en sec sera en revanche plus difficile avec les trèfles.*

## Valoriser la pousse d'automne

Contrairement aux idées reçues, **l'herbe d'automne a une valeur alimentaire proche de celle du printemps**. En plat unique, elle permet la plupart du temps de maintenir les performances des animaux à besoins alimentaires modérés. La disponibilité en biomasse et donc l'ingestion reste cependant souvent un facteur limitant.



Réaliser actuellement du pâturage sur des repousses de prairies temporaires, même si cela demande de l'investissement humain (clôture, abreuvement) est l'occasion d'offrir aux animaux un aliment de qualité. **Attention toutefois à bien dimensionner la biomasse offerte au nombre d'animaux présents**. En pratique, des broutards en plein pâturage automnal maintiendront une croissance entre 600 et 800 g de GMQ et permettront ainsi de **retarder ou limiter la distribution de stock de fourrage**.



L'utilisation des prairies en toute fin d'automne pourra potentiellement créer un léger décalage dans la repousse de l'herbe au printemps



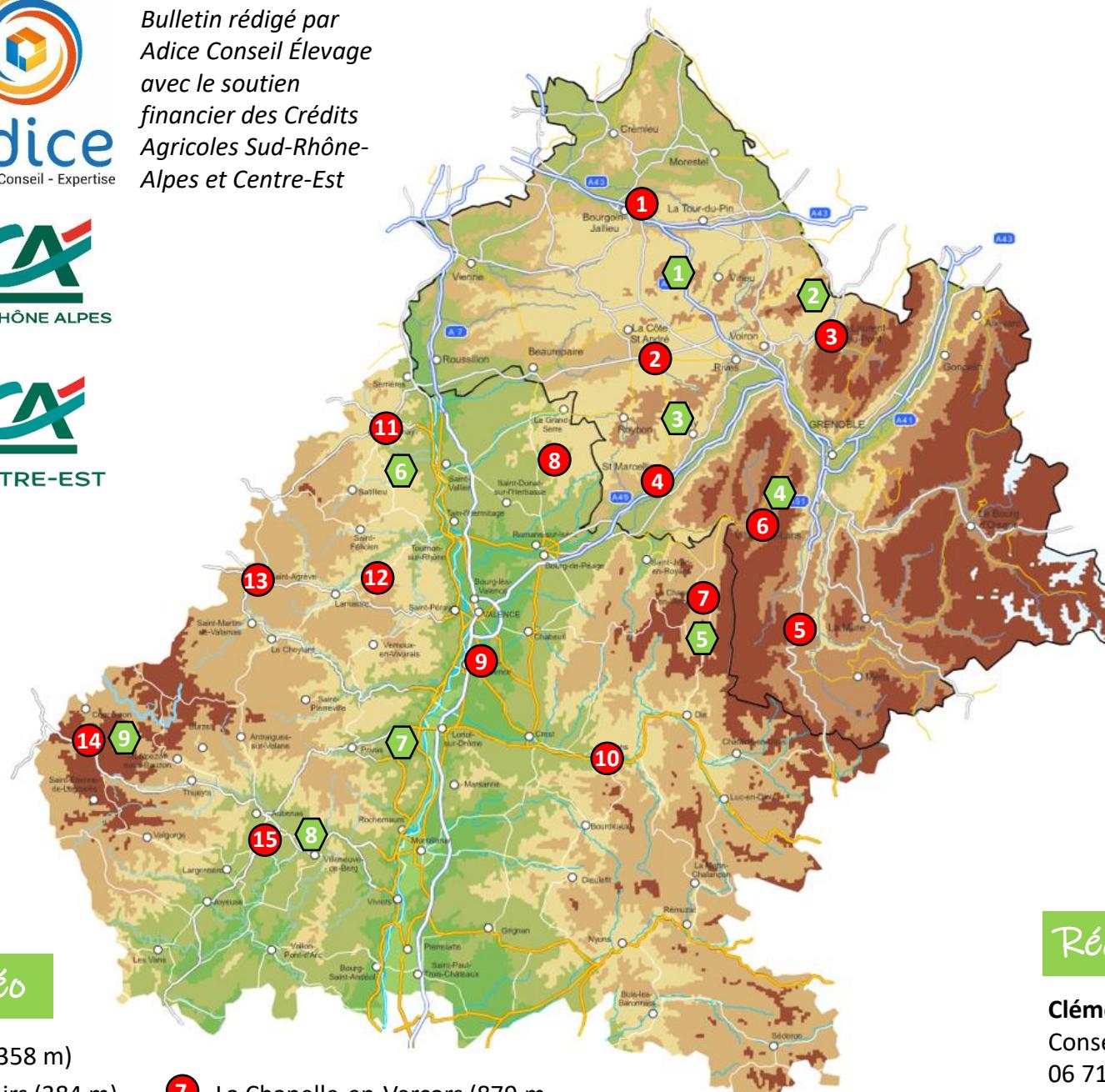
*Repousse d'une prairie temporaire de fauche valorisé par un lot de grosses génisses en été-automne. Cela permet de décharger les parcs rapés et valorise une repousse trop faible pour être fauchée.*

# L'ÉCHO DES CAMPAGNES

>> Carte et contacts



Bulletin rédigé par  
Adice Conseil Élevage  
avec le soutien  
financier des Crédits  
Agricoles Sud-Rhône-  
Alpes et Centre-Est



## Stations météo

- |                                |                                     |                               |
|--------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| 1 Bourgoin-Jallieu (358 m)     | 7 La Chapelle-en-Vercors (879 m)    | 12 Colombier-le-Jeune (566 m) |
| 2 St-Étienne-St-Geoirs (384 m) | 8 St-Christophe et le Laris (400 m) | 13 St-Agrève (1014 m)         |
| 3 St-Laurent-du-Pont (410 m)   | 9 Étoile-sur-Rhône (145 m)          | 14 Issanlas (1264 m)          |
| 4 Chatte (272 m)               | 10 St-Sauveur-en-Diois (338 m)      | 15 Aubenas-Lanas (265 m)      |
| 5 Roissard (746 m)             | 11 Annonay (336 m)                  |                               |
| 6 Villard-de-Lans (1027 m)     |                                     |                               |

## Suivis de l'herbe

- |   |
|---|
| 1 GAEC de la Mure<br>Biol - 500 m                         |
| 2 Guillaume VESSARD<br>Miribel les Échelles - 740 m       |
| 3 GAEC de Sully<br>Varacieux - 420 m                      |
| 4 EARL de la Grand Mêche<br>Lans en Vercors - 1030 m      |
| 5 Jean-Luc BERTHOIN<br>La Chapelle en Vercors - 880 m     |
| 6 Paul BESSEAS<br>Quintenas - 400 m                       |
| 7 GAEC La Ferme Commune<br>St Symphorien sous Ch. - 150 m |
| 8 Ferme Expérimentale du Pradel<br>Mirabel - 270 m        |
| 9 GAEC d'Esperveyres<br>St Cirgues en Montagne - 1200 m   |

## Rédaction

### Clément DIVO

Conseiller bovin secteur Terres Froides  
06 71 00 37 10  
clement.divo@adice-conseil.fr

### Jérémy CRESPY

Conseiller bovin secteur Plateaux Ardéchois  
06 26 36 41 28  
jeremy.crespy@adice-conseil.fr